



M. Solby
P. Louchet
C. [Signature]

académie
Lille

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Nord
éducation
nationale

LILLE, le 15 Janvier 2018

Madame le Maire
Monsieur le Maire

Le Directeur académique
des services
de l'Education nationale
Directeur des services
départementaux
de l'Education nationale
du Nord

CABINET

Dossier suivi par
Sabine MUSSLIN

Téléphone
03 20 62 32 30
Télécopie
03 20 62 32 90
Courriel
dsden59.cabsg@ac-lille.fr

1, rue Claude Bernard
59033 Lille cedex

Au moment où s'engage la préparation de la rentrée scolaire 2018, je tiens à vous présenter le cadre général dans lequel s'inscrira l'élaboration de la carte scolaire du premier degré dans le département.

Au-delà du regard porté aux prévisions d'effectifs et aux contextes locaux, la répartition des moyens dans les écoles participe de l'équité sociale qui sous-tend nos travaux. Notre département travaille depuis plusieurs années, dans le cadre des objectifs nationaux et académiques, pour que chaque élève puisse réussir pleinement sa scolarité.

La préparation de la rentrée scolaire doit permettre la mise en œuvre du projet académique, en veillant à répartir les moyens dans les écoles afin d'accompagner les parcours des élèves pour leur garantir les meilleures conditions d'apprentissage possibles. Nos priorités de travail sont les suivantes :

- 1. renforcer la lutte contre les inégalités** : lutter contre le déterminisme social en territorialisant l'action, en personnalisant les réponses pédagogiques et en encourageant la persévérance scolaire,
- 2. renforcer l'excellence académique** : améliorer la performance scolaire en sécurisant le parcours des élèves ainsi que leurs conditions de vie tout en travaillant l'amélioration des résultats aux évaluations et aux examens,
- 3. renforcer l'autonomie des acteurs** : développer la confiance en favorisant l'autonomie et la prise d'initiatives en territoire, en développant la formation de proximité et en ouvrant l'École à ses partenaires.

Poursuivre l'effort en direction des plus fragiles, veiller à construire une École juste et équitable, piloter chaque unité, chaque réseau en proximité et maintenir la cohésion d'ensemble de l'école primaire à l'entrée à l'université, telles doivent être les lignes de force de notre action.

Sur la base des prévisions d'effectifs, des situations identifiées par les inspecteurs de circonscription, en fonction des moyens en postes d'enseignement qui sont mis à la disposition du département (+ 220 postes cette année) et des orientations ci-avant énoncées, j'élabore donc un projet de carte scolaire pour la rentrée 2018 qui sera soumis aux membres du Comité technique spécial départemental (CTSD), après un groupe de travail qui se réunira fin janvier et tiendra notamment compte :



2/2

- 1- de la situation démographique que connaît notre département,
- 2- des territoires prioritaires,
- 3- de l'accueil des élèves les plus fragiles,
- 4- de la formation enseignante.

Au terme de cette première phase de concertation avec les organisations syndicales, j'adresserai à chaque maire concerné par un projet de mesure de carte un courrier pour recueillir ses observations. Après consultation du CDEN et du CTSD, qui se réuniront courant février, je prendrai les arrêtés correspondant aux mesures retenues.

Afin de tenir compte de nouvelles situations ou de situations évolutives, une phase d'ajustement de la carte scolaire aura lieu au moment de la rentrée des élèves, en septembre 2018, sur un constat des élèves présents dans les classes.

Enfin, le document de transparence sur les effectifs constatés et prévus pour l'ensemble des écoles du département sera prochainement consultable sur le site de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale : <http://www1.ac-lille.fr/dsden59/>.

Soyez assuré(e) de mon attachement au fonctionnement le plus efficient possible du service public d'éducation, pour concevoir une école qui soit l'instrument de la réussite sociale, qui permette comme l'envisage le projet d'académie, une réelle mobilité sociale ascendante de notre région demain.

- cordialement,

L'inspecteur d'académie-
directeur académique
des services de l'Éducation nationale

Jean-Yves BESSOL